

**Editorial**

Dans notre précédent bulletin n°13, nous vous adressions un message de soutien et de solidarité en raison de la période difficile de confinement que nous étions tous en train de découvrir.

Un an après, le calendrier du déconfinement tel que programmé par le Gouvernement nous a contraints à prendre de nouvelles décisions pour annuler nos manifestations :

- Concert du 25 avril avec Luc Antonini, reporté au 3 octobre 2021 en l'église Notre-Dame de Nazareth
- Excursion à Simiane-la-Rotonde du 27 mai 2021 reportée au jeudi 2 juin 2022
- Assemblée Générale de Renaissance et Patrimoine de Valréas reportée au samedi 9 octobre 2021, 15h, Espace Jean Duffard, salle Gavroche, suivie en principe d'une conférence (à déterminer)

Mais l'information la plus importante concernant notre association est sans aucun doute la décision de notre Président Henri Veyradier qui nous a annoncé, lors de notre dernier Conseil d'Administration le 17 avril 2021, son souhait « de passer la main en raison essentiellement de « soucis de santé ». Il a par ailleurs manifesté son entière solidarité avec « l'action qui sera menée dans le même esprit » au sein du Conseil d'Administration. Il s'est en effet porté candidat au poste de Vice-Président où il a été élu à l'unanimité.

Le Conseil d'Administration lui rend ici hommage pour ces 16 ans passés à la tête de « Renaissance et Patrimoine de Valréas », depuis sa création en 2005.

A cette date, c'était un défi de créer une telle association, dont l'avenir nous paraissait fragile et incertain, originale dans sa conception, ambitieuse pour le patrimoine valréassien !

Henri Veyradier, grâce à sa riche culture historique, ses compétences, son dévouement a beaucoup apporté à notre association, et à travers elle à Valréas. De ce fait, il a su imposer « Renaissance et Patrimoine de Valréas » dans le paysage associatif de la ville où elle est reconnue, ceci d'ailleurs même au-delà des frontières de l'Enclave... Les membres du Conseil d'Administration le remercient vivement et continuent à compter sur lui pour poursuivre notre action.

MERCI PRESIDENT !

Suite à cette décision, ont été élus, également à l'unanimité :

Présidente : Jeannine Saint-Donat

Le Bureau :

- Vice-Président : Henri Veyradier
- Trésorier : Guy Paly
- Secrétaire : Jeannine Saint-Donat
- Secrétaire-Adjoint : Thierry Aubry

D'autres questions importantes figuraient à l'ordre du jour de notre dernier Conseil d'Administration, notamment l'urbanisme et le Moulin de Piedvaurias.

Nous tenons à vous en rendre compte : ces sujets sont traités dans des articles spécifiques que vous lirez dans ce Bulletin.

Votre nouvelle Présidente :
Jeannine Saint-Donat.

Petites villes de demain

une opportunité de réhabiliter le patrimoine de Valréas

Le Gouvernement a lancé en octobre 2020 un soutien spécifique jusqu'en 2026 pendant la durée du mandat municipal pour la revitalisation de près de 1.600 communes de moins de 20.000 habitants exerçant des fonctions de centralités.

Ce soutien de 3 milliards d'€, soit une enveloppe d'environ 2 M€ par commune, concerne une ingénierie afin de concrétiser des projets de territoire et le financement de mesures pour la redynamisation économique, sociale, culturelle et écologique de ces petites communes.

La réhabilitation du centre-ville historique est partie intégrante de ce dispositif.

Valréas a été retenu parmi 12 autres communes du Vaucluse et 65 communes de la région PACA.

Le dispositif prévoit un « Comité de projet » intégrant les associations pertinentes et engagées. Notre association aurait ainsi toute sa place dans ce comité.

Deux des dix mesures-clés du programme comportent des aides à la réhabilitation du patrimoine :

- des réductions fiscales pour des travaux dans l'immobilier ancien avec le dispositif Denormandie dans le cadre d'une opération de revitalisation de territoire
- et des aides financières de la Fondation du Patrimoine pour accélérer la rénovation du patrimoine non classé.



En conséquence, notre Association demande à la Municipalité de participer au Comité de projet et d'intégrer dans son projet de territoire une opération de revitalisation de territoire afin d'aider les propriétaires et bailleurs du centre-ville à rénover leur patrimoine.

Rencontre en Mairie de Valréas le 17 mars 2021

« Redonner au cœur de ville de Valréas une place centrale »

Dans le cadre de l'adoption du nouveau Programme Local d'Urbanisme (PLU en 2021) et de l'opération Petites villes de demain, notre Association a souhaité rencontrer le Maire pour mieux appréhender la façon dont les élus et les services souhaitent adopter le prochain PLU et intégrer la protection du patrimoine dans leur projet de territoire.

Après avoir partagé un état des lieux du centre-ville historique (voir Bulletin n°13), nous avons échangé sur les mesures susceptibles de venir à bout de la spirale de relégation en œuvre depuis 20 ans et de donner envie aux habitants de venir vivre en centre-ville :

- Valoriser le magnifique patrimoine bâti
- Inciter les propriétaires des immeubles à l'abandon à vendre leur immeuble
- Favoriser la déambulation en centre-ville avec une piétonisation de certaines rues et la limitation de l'accès aux seules voitures des riverains
- Enfouir les réseaux et adapter les chaussées
- Verdifier la ville (et non le seul fleurissement) en favorisant les plantations sur la voie publique en bordure de propriétés
- Offrir aux riverains de nouvelles solutions de stationnement de leurs véhicules et vélos



La logique de délocalisation « hors des murs » peut et doit faire place à une relocalisation « en les murs » avec la mise en œuvre de projets emblématiques susceptibles de donner un signal « fort » de renouveau.

Cela pourrait prendre la forme de « chantiers » importants tels que :

- La rénovation de la place du Cardinal Maury, lieu de rassemblement festif
- La création d'un espace culturel prévu à l'Espace Jean Duffard
- La liaison piétonne prévue lors de l'aménagement du quartier Imcarvau
- La mise en valeur des commerces fermés avec le projet de la collection Alberti
- L'implantation d'un service public, occasion de restauration d'un hôtel particulier, à l'instar de l'hôtel Niel (travaux prévus pour le festival)
- L'acquisition et la rénovation du Cloître des Cordeliers
- La création d'une promenade reliant les bords de la Coronne, le centre-ville et Piedvaurias (trame verte et bleue)
- La poursuite de l'aménagement du tour de ville Cours Victor Hugo et avenue Charles de Gaulle
- Et à terme la rénovation du cinéma

Des projets en capacité de « redorer » l'image du centre-ville et de créer des occasions nouvelles de venir en centre-ville.

Reconstruire la ville sur la ville

Un élément crucial réside en l'adaptation du bâti ancien aux nouveaux besoins en matière de logement.

Cela commence par « desserrer » la trame urbaine en réorganisant le parcellaire pour faire entrer la lumière et offrir des espaces extérieurs : démolition du bâti dégradé, création de cours intérieures et jardins, création de terrasses et de tropéziennes.

Il s'agit de favoriser la découpe d'immeubles en logements pour personnes seules ou couples sans enfant (2/3 des ménages à Valréas), de découpler les accès des commerces et des logements aux étages.

La commune pourrait procéder à l'acquisition d'immeubles situés dans des lieux stratégiques (cf rue de l'hôtel de ville) par préemption, voire de biens présumés sans maître.

Des outils réglementaires devront être intégrés dans le futur PLU pour transformer le centre-ville ancien.

Pas de rénovation du patrimoine sans moyens financiers

Nous invitons la ville à réaliser une étude pré-opérationnelle pour la mise en place de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH).

D'après nos estimations, une telle opération coûterait sur 5 ans à la ville environ 100.000€ en animation et 250.000€ en subventions. Il permettrait avec les autres acteurs de subventionner près de 5M€ de travaux de rénovation sur les 10M€-15M€ restant à la charge des propriétaires).

20M€ de travaux de rénovation changerait considérablement l'état du patrimoine du centre-ville !

Pas de moyens financiers sans outil réglementaire

Nous invitons également les élus à labelliser le centre-ville en **Action Cœur de ville (ACV)** ou en **Opération de Revitalisation du Territoire (ORT)** pour que les propriétaires puissent bénéficier, dans le cadre d'un investissement locatif, du dispositif fiscal « Denormandie ».

Nous invitons les élus à choisir de passer du statut de « secteur protégé » au dispositif de « **Site Patrimonial Remarquable** » **SPR** sur tout ou partie du centre-ville, ce qui donnera les moyens de « négocier » des prescriptions particulières avec l'Architecte des Bâtiments de France.

Comme nous l'avons souligné dans le précédent Bulletin, il s'agit d'un dispositif de protection et de valorisation du patrimoine, dont la conservation, la réhabilitation ou la mise en valeur présente un intérêt public au point de vue historique, architectural ou paysager.

Cet outil réglementaire fixe des règles contraignantes de construction et de rénovation du patrimoine, condition indispensable pour s'assurer que la rénovation ne se fait pas au détriment de la qualité du patrimoine.

Le **label Ville d'Art et d'Histoire** pourrait être le préalable à la construction d'un consensus pour la protection et la mise en valeur de notre patrimoine. Il s'agit d'une convention passée avec l'Etat pour assurer la promotion du patrimoine.

Souhaitons que nos élus s'emparent de tout ou partie de ces outils d'aménagement disponibles sans lesquels rien de significatif ne se produira.

Ils peuvent ainsi donner à Valréas son statut souhaité de ville d'Art et d'Histoire.

Notre association est à leur disposition.

Des prescriptions réglementaires

Le règlement du futur Programme Local d'Urbanisme doit pouvoir fixer des prescriptions pour protéger le patrimoine ancien et embellir le centre-ville :

- Protection des éléments extérieurs à forte valeur patrimoniale : fenêtre à meneaux, encadrement porte, statues,...
- Enduits à la chaux pour les façades donnant sur rue
- Respect des ouvertures d'origine (si création, forme rectangulaire, grand côté dans le sens de la hauteur)
- Fenêtres en bois avec petits bois collés à l'extérieur
- Portes en bois (éviter le modèle avec croissant de lune en imposte)
- Peinture sur portes et fenêtres (palette de couleurs)
- Création de terrasses en toiture en retrait de la rue (laisser 1m de toiture sur rue avant et 1m au faitage)
- Règles de pose et de protection au bruit des climatiseurs
- Boîte aux lettres intégrée dans la maçonnerie et pour les immeubles avec appartements, interdiction en façade sur rue
- Règles de rénovation des devantures des commerces et de pose des enseignes



Hôtel d'Inguibert - Grande Rue



Hôtel d'Aultane - Grande Rue

Participation de notre association

Les échanges ont permis de situer le rôle que peut jouer notre association dans la préservation du patrimoine.

Il s'agit d'abord d'être « partie prenante » de l'élaboration du PLU, notamment comme force de propositions dans l'élaboration des règles et prescriptions d'urbanisme.

Nous pouvons contribuer à faire prendre conscience aux Valréassiens de la qualité du patrimoine en centre-ville et de l'importance de le protéger, via un conseil citoyen aux usagers en complémentarité avec le Service Urbanisme : apporter un autre regard que la seule approche réglementaire, échanger sur les projets de rénovation, visiter des réalisations,...

Nous sommes à la disposition de la Ville pour rédiger des articles dans le bulletin municipal afin de mettre en valeur le patrimoine et conseiller les usagers : comment dissimuler une pompe à chaleur, rénover des portes et fenêtres, rénover sa toiture ?

Une opération « portes ouvertes » sur le patrimoine couplée à un événement pourrait être l'occasion d'ouvrir les lieux privés à fort intérêt patrimonial.

Thierry AUBRY et Bertrand LIGER

MOULIN de PIEDVAURIAS

« Le moulin de Pied Vaurias va retrouver ses ailes »*

* Titre d'un article fort complet paru dans La Tribune, jeudi 22 avril 2021

Une étape est franchie sans doute, mais nous ne sommes pas au bout de nos peines !

Depuis 2008, je suis en charge de ce dossier que je suis de très près.

Au cours de ces années semées d'embûches, d'espoirs, de déceptions, la ferme volonté d'aboutir ne nous a pas quittés au sein de l'association.

Plusieurs années de suite, nous avons participé à la Fête Nationale des Moulins en organisant sur la colline de Piedvaurias, une après-midi festive, très populaire, avec musique et danses folkloriques, expositions de peintures, concours de peinture pour adultes et enfants des Ecoles.

Nous avons réalisé des fouilles sur le site grâce à l'association « Pour la Sauvegarde du Patrimoine pour l'Enclave et sa Région » ou ASPAER et nous avons fait des recherches aux Archives pour retrouver l'histoire de notre moulin grâce à Lucienne Arnavon.

Nous avons fait venir des spécialistes des moulins de l'ARAM Provence pour recueillir leurs précieux conseils, avec leur Président Henri Amouric, Directeur de recherche au CNRS et Directeur du Laboratoire d'Archéologie Médiévale et Méditerranéenne.

Nous avons organisé des ateliers pour les enfants des Ecoles, nous avons créé en 2009, avec les boulangers/pâtisseries, une spécialité pâtissière « Les Palets du Moulin » et avons multiplié les contacts avec les médias locaux et nationaux (TF1, France inter notamment).

Nos efforts n'ont pas été récompensés : des promesses ont été entendues mais jamais tenues jusqu'à maintenant !

Depuis quelques années, nous avons réorienté notre projet en pensant que si la ville investissait dans une telle restauration, il nous paraissait indispensable de rentabiliser l'investissement.

D'où l'idée d'introduire une activité meunière qui, en plus de l'intérêt touristique et historique, présentait un volet économique pour Valréas.

Récemment, suite à 2 rencontres avec le Maire les 24 mars et 6 avril 2021, celui-ci nous apprenait que la Municipalité renonçait à l'activité meunière sur Piedvaurias.

Immense déception après toutes ces années de travail !

Trois candidats s'étaient positionnés. L'un des projets présentait, par ses multiples volets, beaucoup d'intérêt pour Valréas.

Avec cette décision, les projets avancés vont-ils être abandonnés ?



Tout n'est pas perdu. Si l'activité meunière est rejetée par la Municipalité, Monsieur le Maire réaffirme oralement, puis par courrier adressé à l'association en date du 13 avril 2021 et enfin dans la Tribune du 22 avril 2021 « *sa volonté quant à la restauration du moulin* ».

Il demande la collaboration de Renaissance et Patrimoine de Valréas sur cette rénovation.

Il va de soi que nous prenons acte de la décision du Maire et répondons favorablement à sa demande en espérant que la suite donnée dorénavant à ce dossier ne nous réserve pas une nouvelle déception.

Jeannine Saint-Donat

COMPTE RENDU de L'ASSEMBLEE GENERALE

Date : samedi 17 octobre 2020 - Lieu : salle de l'Oustau à l'Espace Jean Duffard.

Rappel de l'ordre du jour :

- Présentation du rapport moral de l'année 2019
- Présentation du bilan financier 2019
- Présentation des projets pour l'année 2020
- Renouvellement des administrateurs
- Questions diverses

Le Président ouvre la séance en remerciant l'Adjoint à la Culture et les élus pour leur présence. Ils représentent le Maire empêché

Le Président souhaite la bienvenue aux adhérents présents.

Les circonstances inédites avec les mesures sanitaires en vigueur nous ont contraints à reporter cette Assemblée Générale initialement prévue le 25 avril dernier et compliquent l'organisation d'une telle assemblée.

Nous avons dû nous résigner à supprimer notre traditionnel verre de l'amitié en clôture de cette rencontre.

Dès notre fondation, nous avons opté pour une division des tâches en commissions par thème : la parole est donnée aux responsables des diverses commissions.

Comme à l'accoutumée, nous commençons par les Questions Diverses.

Questions diverses

Question de Jeannine Saint-Donat : nous sommes satisfaits de constater le retour de la statue de la Vierge sur la façade de l'Hôpital. En raison de la hauteur de son emplacement, nous voudrions savoir quelle protection est envisagée ?

I- BILAN MORAL et RAPPORT D'ACTIVITE 2019

1- Le site internet de l'association par Jeannine Saint-Donat

Le site Internet à l'adresse « patrimoinevalreas.org » est ouvert depuis décembre 2018. Il est régulièrement visité. Quelques points doivent être complétés, notamment sur la Tour Ripert, la Chapelle de la Vierge dans l'église paroissiale pour laquelle nous manquons de documents historiques. En complément de notre Bulletin, grâce à notre site, la visibilité de notre association se voit considérablement améliorée par ce site.

2- L'orgue par Jeannine Saint-Donat

En préambule, je voudrais renouveler nos vifs remerciements à :

- la Chorale Diapason et à sa Présidente Chantal Soureya qui a invité le public, lors de son concert du 16 juin 2019, à offrir une partie de la recette pour Notre-Dame de Paris et une autre partie pour notre association
- Christiane Haehnle qui à la tête de son chœur d'hommes, lors de son concert à Valréas le 14 septembre 2019, a offert l'intégralité de sa recette à notre association pour une restauration dans l'église paroissiale.

Au cours de l'année 2019, deux concerts ont été organisés :

- 2 juin 2019 : Luc Antonini à l'orgue accompagné d'Anne-Cécile Brielles et Gabriella Kovacs violons, Florence Marie violoncelle et la soprano Petra Ahlander.

Luc Antonini, Fondateur de l'association «Orgue en Avignon » et membre de l'équipe dirigeante de l'association «Musique sacrée et orgue en Avignon », contribue à la mise en valeur et au rayonnement des orgues d'Avignon et de sa région par l'organisation d'une soixantaine de concerts par an.

Dans le cadre de la Route des Orgues en Vaucluse et en Région Sud, il fait étape chaque année à Valréas : nous l'en remercions vivement. Nous bénéficions ainsi de concerts de grande qualité.

- 13 octobre 2019 : nous avons accueilli pour la 1^{ère} fois l'Ensemble instrumental OISEAU LYRE avec 5 musiciens : Aurélie Taille flûte traversière, Frédéric Fabre violon, Cécile Kynast violon alto et flûte à bec, Emmanuelle Rauch violoncelle, Jean-Baptiste Diéval à l'orgue

Très beau concert également : nous serions heureux de les recevoir à nouveau.

Le concert de Noël a été reporté au 12 janvier 2020. Ce concert avec les organistes de la Paroisse est toujours très attendu et attire beaucoup de monde.

A l'orgue se sont succédés Vincent Boyer, Yvon Brahic, Sabine et Bruno Duquesne, Olivier Mathieu, Magali Molineau, Marinela Triton, et Pierre Molineau à la trompette.

Je rappelle que l'entrée à tous ces concerts est gratuite afin de faciliter l'accès à tous, la participation est libre. Notre association étant reconnue d'utilité publique, tout don égal ou supérieur à 15 € donne droit à un reçu fiscal délivré par notre trésorier.

L'argent recueilli est dorénavant affecté à un nouveau projet, la restauration des fresques de la Chapelle de la Vierge dans l'église paroissiale.

3- Les chapelles : Henri Veyradier

Voir historique et analyse dans le chapitre sur l'année 2020

4- Commission Piedvaurias par Jeannine Saint-Donat

Cette commission comporte plusieurs sujets.

Excursions :

Ces excursions ont lieu tous les 2 ans.

Jeudi 6 juin 2019 : 43 personnes dans le car
– Départ à 8h, retour à Valréas 18h30

Au programme : visite de la Grotte Chauvet, 1^{er} chef d'œuvre de l'humanité (36.000 ans)
- Visite individuelle de l'exposition temporaire « Des Lions et des Hommes » où en particulier, se trouvait exposée la momie d'un lionceau vieux de 46.000 ans découvert en 2015 dans les glaces de Sibérie.

Excellent déjeuner au restaurant Les Tilleuls à Lagorce.

Après-midi: Visite d'Alba la Romaine, cité gallo-romaine vieille de 2.000 ans avec son site archéologique dont le théâtre est le plus beau vestige.

Visite à Meysse de son église romane et de son baptistère récemment découvert à l'occasion de travaux.

Le moulin de Piedvaurias :

Année 2019 blanche ...aucune avancée malgré nos démarches. Il est vrai qu'avec la période électorale et la crise sanitaire, l'immobilisme règne.

Pour notre association, le dossier est prêt. Nous avons fait part de l'avancée de notre réflexion à Monsieur le Maire : la restauration du moulin est conditionnée par l'installation d'un meunier ou d'un meunier/boulangier afin de produire et d'exploiter de la farine de meule Bio.

Le meunier bénéficierait d'un outil précieux, le moulin restauré, selon un statut et un bail à définir avec la ville propriétaire des lieux et du moulin.

Le meunier devrait créer son entreprise, lancer une activité qui serait axée autour des métiers de la meunerie, de la boulangerie, et de l'accueil du public pour faire visiter le moulin. Ce volet économique lié au volet touristique nous paraît capital.

Lors de notre entretien, en mai 2019, M. le Maire nous a dit qu'il pouvait envisager de lisser le projet sur 2 ans afin de ne pas trop peser sur le budget. L'année 2020 donne quelques espoirs.

5- Urbanisme par Bertrand Liger, et Thierry Aubry

L'analyse présentée ici prolonge le constat et les perspectives d'actions que nous avons déjà mis en évidence dans notre Bulletin n°12.

Comme dans de nombreuses villes, le contexte de notre centre-ville n'est pas favorable et invite à agir avec détermination pour inverser la spirale de dégradation du bâti.

Les enjeux sont désormais bien cernés :

- Conforter le rôle du centre-ville historique comme un lieu majeur d'attractivité sociale et commerciale
- « Remodeler » la trame urbaine ancienne pour créer des logements adaptés aux nouvelles attentes du 21ème siècle
- Aider les propriétaires à rendre attractif leurs immeubles, à la location ou à la vente, tout en respectant le patrimoine ancien

Une volonté municipale forte dans la durée est donc indispensable, assise sur la conviction que la cohésion sociale et la qualité de vie sont indissociables d'un cœur de ville rénové, habité et animé, où les Valréassiens ont plaisir à se retrouver.

Cette volonté devra se traduire dans la révision en cours du Programme Local d'Urbanisme (PLU) qui définit, pour les 20 prochaines années, la politique d'aménagement, de traitement de l'espace public, d'environnement, d'habitat et de mobilité sur tout le territoire de Valréas, intégrant ou non des prescriptions particulières pour le centre-ville historique.

La mise en place du dispositif de « Site Patrimonial Remarquable » qui fixe des règles contraignantes de construction et de rénovation du patrimoine serait un signal fort donné par la municipalité.

Le label de Ville d'Art et d'Histoire pourrait constituer une étape préalable au SPR pour sensibiliser les Valréassiens à la qualité urbaine, architecturale et paysagère de leur ville.

Enfin il n'y aura pas de rénovation du patrimoine sans moyens financiers apportés aux propriétaires. La mise en place d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) nous semble incontournable pour proposer une ingénierie et des aides financières aux propriétaires occupants ou bailleurs pour la requalification de leur habitat privé ancien.

Parallèlement à la réhabilitation du bâti privé, la commune devra engager les inévitables travaux d'enfouissement des réseaux, d'aménagement de nos places, de verdissement (et non de seul fleurissement) de nos rues, d'animation commerciale et culturelle (bravo pour ce qui est fait en ce domaine) afin de donner au centre-ville une nouvelle attractivité, où une nouvelle génération de commerçants et d'artisans auront envie de s'installer dans un cœur de ville qui ne sera plus déserté.

Des propositions ont été formulées au Maire lors d'une rencontre le 17 mars 2021 (cf article précédent).



Patrimoine Valréassien

6- Cloître des Cordeliers par Jeannine Saint-Donat

Là aussi, année blanche. Où en est le projet de vente du Diocèse ? Qu'en est-il de notre bail emphytéotique de 99 ans ?

Suite à la venue de Madame Audin, Ingénieur des Bâtiments Historiques, en 2018, quelle a été la réponse de la ville ?

Nous souhaitons :

- Conserver impérativement le bail emphytéotique (Monsieur l'Adjoint à la Culture, présent, nous déclare qu'actuellement la ville a conservé ce bail)
- Mener une réelle réflexion en concertation sur un programme de réutilisation et d'ouverture au public.

7- Conférences : Jeannine Saint-Donat

Une seule conférence en 2018, le samedi 7 avril 2018, à la Chapelle des Pénitents Blancs : Claire DELHUMEAU a présenté son travail de restauration des Grisailles sous la tribune de l'orgue dans l'église paroissiale.

Pour mémoire, l'inauguration des Grisailles a eu lieu le 11 décembre 2017.



Cloître des Cordeliers



Patrimoine Valréassien

8-Journées du Patrimoine : Henri Veyradier

Notre participation varie selon les sollicitations que nous recevons.

9- Bulletin n°13 par Thierry Aubry et Jeannine Saint-Donat

Le Bulletin numéro 13 est paru en avril 2020 avec un peu de retard. Merci beaucoup à Thierry Aubry qui se charge de la mise en page et de la publication.

Le Bulletin n° 14 est en préparation.

Le rapport moral pour l'année 2019 proposé au vote est adopté à l'unanimité par l'assemblée.

II- BILAN FINANCIER de l'exercice 2019 présenté par Guy PALY

Le bilan est arrêté au 17 octobre 2020, date de l'Assemblée Générale.

17 octobre

Dépenses :	14 501,95 €	Affecté à la Chapelle des PB :	1 885,50 €
Recettes :	4 631,01 €	Affecté à la Chapelle de la Vierge :	4 141,13 €
		Affecté au Moulin :	1 573,35 €

Disponible : 6901,87 €

Stock de livres : 3 132 plaquettes (12*261) sur l'orgue et 10 livres sur les 700 ans

Le budget de l'exercice 2019 proposé au vote est adopté à l'unanimité.

Les détails sont consultables dans le cahier des comptes rendus.

Le Président remercie le trésorier pour la bonne gestion de nos finances.

III- PROJETS 2020

Question préalable : lors de la campagne électorale des Municipales, au printemps 2020, nous avons demandé à tous les candidats quelle était la place de notre Patrimoine dans leurs projets.

La question reste posée et nous attendons la concrétisation des promesses faites par l'équipe élue.

1- Site internet : Jeannine Saint-Donat

Le site est bien documenté. Il est visité, cette année surtout, suite à nos diverses interventions dans les médias.

Un nouveau chapitre a été ouvert : « Nos Actualités » avec l'actualité proprement dite de nos manifestations d'une part, et «La Voix de la presse » d'autre part où nous publions les articles parus dans la presse écrite sur le Patrimoine mais aussi nos interventions dans les médias.

C'est ainsi que vous pouvez écouter la dernière interview sur France Bleu Vaucluse dans l'émission « ça vaut le détour » par Julien Trambouze qui a eu lieu le mardi 8 septembre 2020 à 16h30.

2- L'orgue : Jeannine Saint-Donat

Sur les 4 concerts prévus en 2020, un seul a pu avoir lieu ! Il s'agit du Concert de Noël avec les Organistes de l'Enclave signalé précédemment qui a eu lieu le 12 janvier 2020.

Les 3 autres concerts ont été annulés et reportés en 2021:

-Dimanche 26 avril 2020 avec Luc Antonini à l'orgue, Petra Ahlander Soprano, Michel Barraol à la flûte. Concert reporté au dimanche 25 avril 2021

-Dimanche 9 août 2020 avec Henri Perrin à l'orgue. Aucune date n'est retenue à ce jour pour 2021.

-Dimanche 6 décembre 2020 : concert de Noël avec les Organistes de l'Enclave. En raison des mesures sanitaires, pourra-t-il avoir lieu ?

Nous envisageons de commencer bientôt la restauration des fresques de la Chapelle de la Vierge (1^{ère} tranche). L'absence de concert cette année 2020 freine nos projets.

Pour Information : au début de l'été, sur France Musique, le dimanche matin à 8h se déroulaient des émissions intéressantes qui évoquent l'histoire et les diverses restaurations des orgues de l'Est de la France. J'ai alors envoyé un message à Benjamin François qui animait cette émission pour attirer son attention sur notre orgue valréassien.

Réponse : « Le tournage de notre série estivale est terminé. Il se concentrait sur la Région Grand-Est. Il y a tant de régions formidables qui mériteraient elles aussi leur série. Nous ne pouvons pas mettre sous les projecteurs chacune d'entre elles, hélas ...Nous ne pouvons éclairer qu'une toute petite partie de l'iceberg ».

Si vous suivez des émissions de télévision ou de radio au cours desquelles on peut parler de notre patrimoine local, contactez-nous, nous essaierons d'intervenir.

3- Chapelle des Pénitents blancs par Henri Veyradier

L'historique et l'analyse qui suivent apportent un éclairage indispensable sur ces lieux, leur statut et leur état.

Notre association est confrontée à des cas de figure différents. Les 2 chapelles, celle des Pénitents Noirs et celle des Pénitents Blancs, édifices acquis par des particuliers sous la Révolution, ont connu 2 trajectoires différentes. En outre, elles ne présentent pas le même intérêt patrimonial.

- La chapelle des Pénitents Blancs a toujours été une authentique chapelle des Pénitents depuis son édification dans un cadre naturel exceptionnel. Les derniers propriétaires l'ont cédée au milieu du siècle précédent à la ville sous réserve du maintien de sa destination au culte (la paroisse en est toujours affectataire),

Par la richesse de son décor intérieur entre autres, l'ensemble fut rapidement classé.

Dans ces conditions, notre engagement ne peut que se limiter à une attitude de vigilance. Nous avons été particulièrement attentifs aux travaux, toujours en cours, suite à l'effondrement de la façade extérieure de l'abside (orage violent le 9 août 2018). L'intervention des Bâtiments de France a permis d'envisager d'entreprendre dans la foulée, la réfection complète de la toiture du bâtiment et la réfection du clocheton. Le montant des travaux rend inutile pour l'heure, une participation de notre association qui ne serait que symbolique.

La situation est donc complexe de par le statut de l'édifice : Municipalité propriétaire, Etat donneur d'ordre, Paroisse affectataire, Pénitents Blancs usagers ...

A noter cependant que nous ignorons à ce jour où en sont les travaux de réfection ?

La chapelle des Pénitents Noirs hérite d'une situation à peine plus simple : les derniers propriétaires l'ont abandonnée au Diocèse au début du siècle précédent.

Au niveau patrimonial, elle ne présente guère d'intérêt particulier en tant qu'ancienne chapelle d'une communauté d'Ursulines. Le bâtiment, sain jusqu'à ces dernières années, commence à donner des signes d'inquiétude quant à la toiture.

Sans intervention rapide et efficace, cela pourrait entraîner l'endommagement de certains mobiliers dignes d'intérêt, les tableaux notamment.

La situation présente deux différences avec celle des Pénitents Blancs : le propriétaire n'est pas la commune et le bâtiment n'est pas classé, ce qui veut dire qu'aucun fonds public ne peut être espéré.

Que peuvent faire Diocèse et Paroisse, aux finances limitées, pour un édifice dont l'intérêt liturgique n'est pas essentiel ? Le risque à éviter est que le Diocèse le mette en vente (nombreux cas en France).

Une solution pourrait être envisagée par un statut mixte très compatible : lieu de culte pour les offices des Pénitents, musée d'Art sacré consacré aux Pénitents (peu répandus en France).

Récemment, des actions sont allées dans ce sens : visibilité et éclairage de la crypte des Ursulines, vitrine et accessoirement possible lieu de conférence, à proximité de l'Espace Jean Duffard.

Cela ne pourra se faire qu'avec l'accord et la participation du Diocèse, de la Paroisse, de la Municipalité, de notre association, de l'OTSI, bien sûr de la Confrérie et sur la base du bénévolat (mise en place, alarme, surveillance, permanences,..), le tout consigné dans un texte précis.

Proposition à méditer : mieux vaut anticiper qu'être mis devant le fait accompli. Dans ce cas, notre association pourrait être tout à fait dans son rôle comme négociatrice privilégiée.

4 – Commission Piedvaurias par Jeannine Saint-Donat

Excursions

Pas d'excursion en 2020. L'excursion de 2021 est en préparation. Si la crise sanitaire le permet, nous envisageons le jeudi 27 mai 2021 d'aller à Simiane la Rotonde visiter son château médiéval, prendre notre repas au restaurant, puis visiter l'Abbaye de Valsaintes, son jardin remarquable, sa roseraie. Les inscriptions pour cette excursion ne se feront qu'après l'hiver, en mars-avril probablement.

Lors de notre prochain Conseil d'Administration, la question des non-adhérents devra être posée quant à leur participation financière.

Moulin

Rien de nouveau si ce n'est que nous poursuivons notre réflexion et faisons en sorte que l'information sur notre moulin soit relayée dans les médias.

Outre France Bleu Vaucluse dont nous avons parlé précédemment, mardi 29 septembre dernier sur France Inter, dans son émission « Carnets de Campagne », Philippe Bertrand a lancé un appel pour notre moulin. Cet appel a été entendu car notre site a été très visité depuis. J'ai eu quelques appels également.

Par ailleurs, j'ai d'excellents contacts avec des personnalités de meunerie/boulangerie grâce à l'Ecole Internationale de Boulangerie qui diffuse notre message sur leurs réseaux. Là aussi, il y a des retours forts intéressants. Un ancien élève de cette Ecole est venu voir sur place et réfléchit à une éventuelle candidature.

A titre de rappel, le moulin avait été aussi mis à l'honneur sur TF1 le 28 septembre 2018 dans le 13h de cette chaîne.

Par ailleurs, la Fondation du Patrimoine nous fait savoir que :

- pour déposer un dossier à la Fondation Stéphane Bern, il faut que le dossier soit ficelé, que les travaux commencent dans l'année. A suivre ...
- elle peut nous suivre en organisant une souscription populaire. Si la souscription atteint 5% du montant des travaux, alors la Fondation du Patrimoine peut participer au financement.

5 – Urbanisme par Bertrand Liger et Thierry Aubry

Le sujet a été traité précédemment (voir Rapport Moral de l'année 2019).

6- Cloître des Cordeliers par Jeannine Saint-Donat

Aucune information de la part de la ville sur le sujet. Nous restons vigilants.

7 – Conférences par Jeannine Saint-Donat

Aujourd'hui, à la suite de notre Assemblée Générale, conférence sur « la signification des noms des cours d'eau de l'Enclave » donnée par Geneviève CAELEN-HAUMONT.

Pour 2021, un projet d'Henri Veyradier à confirmer.

8 - Journées du Patrimoine par Henri Veyradier

Depuis l'existence de notre association, nous participons à cette manifestation par notre présence à l'église autour de l'orgue, dans les chapelles de Pénitents, auprès de l'Office du Tourisme, si besoin.

Au titre de la commission Piedvaurias, Jeannine Saint-Donat souhaite que le site de Piedvaurias soit visité lors de ces journées.

Malheureusement, nous manquons de volontaires pour assurer une permanence. S'il y a des bénévoles intéressés, veuillez nous contacter.

9 – Bulletins : Jeannine Saint-Donat et Thierry Aubry

Le prochain numéro sortira pour l'été 2021.

Les projets pour l'année 2020 proposés au vote sont adoptés à l'unanimité par l'Assemblée.

IV - RENOUVELLEMENT des ADMINISTRATEURS

Suite à l'appel lancé avec la convocation, aucune candidature n'a été reçue.

Claude Méance et Thierry Aubry ont accepté de se représenter et leur candidature est acceptée à l'unanimité de l'assistance.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée peu avant 16h.

16h : Conférence sur la signification des noms des cours d'eau de l'Enclave présentée par Geneviève CAELEN-HAUMONT, chercheur CNRS honoraire

A Valréas, un patrimoine culturel très ancien : l'hydronymie aux époques proto-indo-européenne et indo-européenne.

Geneviève Caelen-Haumont
Directrice de recherches CNRS honoraire

Rares sont les héritages culturels qui remontent à plusieurs millénaires avant Jésus-Christ... et pourtant cet héritage si lointain est connu de tous, il nous est si familier que généralement nous ne cherchons même pas à le comprendre. Nous employons couramment les mots de cet héritage, et nous ignorons que ces mêmes termes étaient employés avec leur sens plein, par des hommes et des femmes 6000 ans avant notre ère. Ces mots que nous articulons aujourd'hui étaient prononcés par les mêmes organes vocaux que les nôtres, et chose inouïe, de descendant en descendant, ils sont parvenus *sans interruption* jusqu'à ce que l'écriture les enregistre, les consigne, sans toutefois qu'elle se substitue à cette transmission orale si fragile et finalement si robuste...

Ce patrimoine que nous évoquons dans ces lignes, est l'hydronymie (i.e. *signification des noms de lieux d'eau*), quelle que soit la forme où l'eau se présente, rivière, ruisseau, source, mare, marais, torrent...

Dans l'Enclave des Papes notre atelier de Toponymie (i.e. *signification des noms de lieux*) au sein de l'Association E.C.H.O. des 700 ans, a pu analyser 55 hydronymes.

Un ouvrage intitulé *Origine et signification des cours d'eau de l'Enclave des Papes : une étude de l'hydronymie* (G. Caelen-Haumont, à paraître) a été rédigé et sera prochainement publié par notre association.

Dans l'article présent, nous limiterons notre présentation aux hydronymes répertoriés sur le territoire de Valréas, et aux plus mystérieux d'entre eux, à savoir les plus anciens, d'époque proto-indo-européenne et indo-européenne.

1. Inventaire des hydronymes les plus anciens à Valréas

L'époque proto-indo-européenne (encore appelée selon les auteurs pré-indoeuropéenne ou pré-celtique) cible la période entre environ - 6000 ans avant notre ère jusque vers - 1000 ans.

L'époque indoeuropéenne lui succède. En effet, différents peuples migrent depuis les régions du sud du Caucase, à l'est du Croissant Fertile, jusqu'à environ - 450 ans, époque où les Celtes envahissent ce qui sera dénommé plus tard, la Gaule, la France et en particulier la Provence.

Dans l'Enclave des Papes, Valréas est la commune qui possède le plus grand nombre de cours d'eau et donc d'hydronymes, soit 40 sur 55. Sur ces 40 noms, 15 ont été répertoriés comme appartenant à ces 2 époques.

La plupart sont des racines, sur lesquelles viennent parfois s'ajouter des terminaisons appelées suffixes.

Ces suffixes sont le plus souvent plus tardifs, ajoutés à l'époque de la sédentarisation romaine et de la langue dominante, le latin dit « vulgaire », c'est-à-dire au sens propre, « parlé par le peuple ».

Mais paradoxe, parfois c'est l'inverse : en effet la racine ancienne n'est plus reconnue, si bien qu'elle est reléguée en fin de mot au rôle secondaire de suffixe, venant s'accoler à une racine plus explicite pour la population de l'époque.

C'est l'exemple de l'hydronyme ribeyronne, composé du terme occitan et provençal ribeyre, rivière, et de ce drôle de suffixe -onne, qui est en réalité une racine proto-indo-européenne, signifiant eau au sens générique. A Valréas, nous relevons aussi les noms Blaconne, Coronne.

Nombreux d'ailleurs sont les cours d'eau en France qui possèdent ce « suffixe » comme par exemple la Garonne.

Dans ce cas de suffixe ex-racine, c'est juste ce drôle de suffixe que nous retiendrons, et non le mot entier. Avec ce décompte et les hypothèses concurrentes pour ces époques les plus lointaines, nous comptabilisons 19 éléments (racines et/ou suffixes) les plus anciens pour 15 hydronymes : Barri, Blaconne, La Coquette, Coronne, Donjon, Eaux, Font du Loup, Font Aurelle, Heirin, Lez, Merdari, Pègue, Ribeyronne, Talobre, Ravin du Verdon.

2- Signification des hydronymes : thèmes généraux

Que signifient donc nos hydronymes ?

Sur l'ensemble des hydronymes de l'Enclave, la signification renvoie à quelques catégories que nous citons ci-dessous :

- Information de base : eau / cours d'eau,
- Propriétés physiques de cette eau / cours d'eau : qualité, couleur, bruit...,
- Minéral qui qualifie par exemple le lit du cours d'eau,
- Situation par rapport à un repère : butte, ravin, paroi rocheuse...,

- Végétal qui sert de marqueur du lieu : type d'arbre...,
- Animal : référence à une fréquentation épisodique, régulière, ou imaginaire,
- Activités humaines à proximité du cours d'eau,
- Références à une personne en tant que riveraine, ou à une personne symbolique.

En fait ces significations renvoient à 2 concepts fondamentaux :

- celui de l'*identification* de cet objet spécifique « eau », par opposition à d'autres comme montagnes, forêts..., avec ses critères (propriétés physiques de l'eau, du lit...),
- et par ailleurs, celui de sa *situation* par rapport à un repère caractéristique du lieu: coteau, type d'arbre, animal au voisinage, activités humaines, et même personnes.

Les 8 catégories citées sont celles relevées pour l'ensemble des hydronymes.

Parmi toutes ces catégories, la moitié seulement concerne les hydronymes les plus anciens, et précisément ce sont les informations fondamentales qui sont privilégiées, à savoir l'indication de l'eau (par rapport à d'autres informations utiles à la survie) et la situation de l'eau par rapport à un repère. Le reste est largement minoritaire (végétal, minéral), ou totalement absent.

Le graphique 1 ci-après, présente les significations génériques des hydronymes de Valréas.

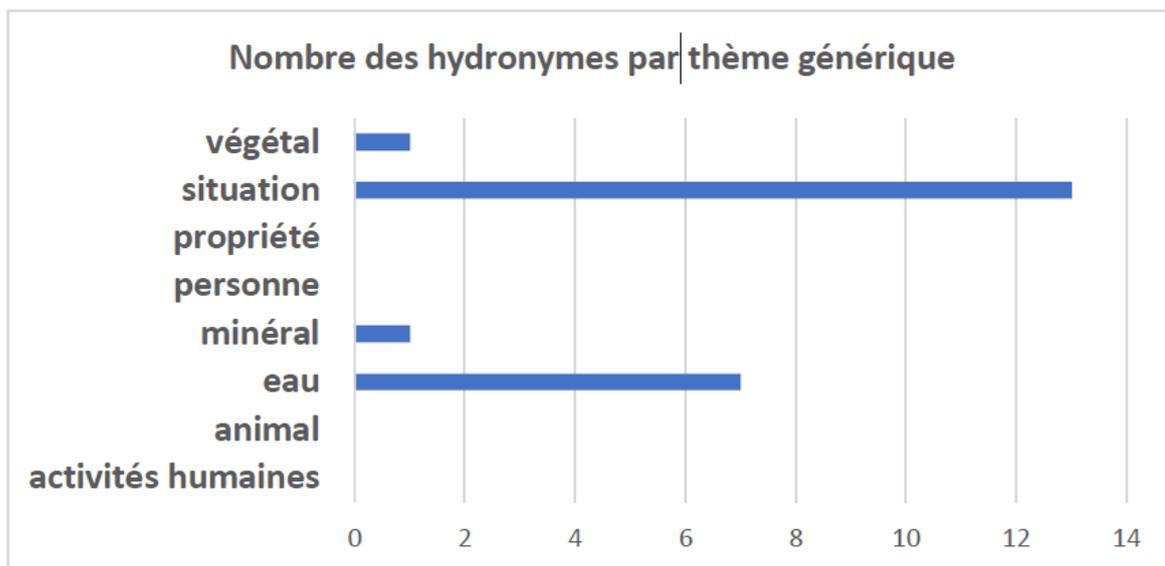
Ces significations se réduisent à 4 sur 8, soit 50% des possibilités significatives relevées dans l'ensemble des hydronymes de l'Enclave, toutes époques confondues, toutes communes confondues.

Nous retrouvons les 2 concepts fondamentaux structurant ce domaine significatif, à savoir identification et situation.

Lorsque les populations ne sont pas sédentarisées, il est normal que des repères éphémères liés à la saison, ou à la fréquentation plus ou moins régulière d'animaux, soient absents.

Comme il s'agit dans le cadre de cet article, d'une étude sur la signification,

nous avons trouvé plus informatif d'inclure des hypothèses concurrentes (mais convergentes aussi sur le plan significatif, ce qui explique sans doute le fait qu'il existe parfois plusieurs hypothèses pour un même hydronyme) sur l'origine de certains termes : ceci concerne 2 hydronymes Lez, et Pègue.



Graphique 1 : Significations génériques des hydronymes à Valréas

Mais quelles informations plus précises concernent ces catégories génériques ?

3- Signification des hydronymes : thèmes spécifiques

Dans les significations de tous les cours d'eau de Valréas, nous trouvons des informations *pérennes*, c'est-à-dire qui décrivent des éléments qui ne sont pas soumis à des variations visibles d'une saison à une autre, ou au fil des années, voire des générations, et par ailleurs des informations *éphémères*, c'est-à-dire variables en fonction des saisons, des constructions humaines...

En ce qui concerne notre corpus d'hydronymes les plus anciens à Valréas, et les informations dites pérennes, on trouve des indications :

- sur la **mention de l'eau** :

C'est le cas par exemple de l'ancien nom *Ribeyronne* (qui n'existe plus sous ce nom

à Valréas), et plus exactement de son suffixe – *onna*, extrêmement répandu dans notre France actuelle, pré-indoeuropéen, au sens général d'eau, de cours d'eau, et qui pour la survie du clan, est donc essentielle.

La source de *la Blaconne* ou source aux *chênes blancs*, possède outre une racine gauloise *blaca*, *chêne blanc*, la même ancienne racine pré-indo-européenne – *onna*, eau. Bien entendu, la mention des chênes est beaucoup plus tardive, et ne rentre pas directement dans notre analyse.

Il peut s'agir encore d'une information un peu plus riche signalant un *écoulement*, un *flux d'eau*, c'est l'*Heirin*, et sa racine indoeuropéenne **ar- / *-er/ *-ir*, coulant à Valréas et Visan.

- sur ses **propriétés physiques** :

Ainsi il est fait référence à une *eau vivante, qui court* : il s'agit du *Donjon*, pré-indoeuropéen, avec sa racine *dr- / *dur- / *dru- signifiant *couler, courir*.

Cette racine très ancienne, a sans doute été combinée beaucoup plus tardivement au moyen-âge, à l'époque des châteaux-forts, avec le latin *dominio* évoluant en *donjon*, maison du *Dominus*, c'est-à-dire du maître. Car aux premiers siècles, la maison du *dominus*, c'était en latin la *mansione*, qui est devenue *maison* en français et *mas* en Provence. De fait un château existe bien au Pègue.

C'est encore le *Ravin du Verdon*, avec la racine pré-indoeuropéenne : *var-, indiquant un *lieu raviné* (racine suivie du suffixe celtique : *dunum, forteresse*).

Encore un peu plus précis, c'est la *Coronne* à Valréas et Richerenches, qui allie deux éléments les plus anciens, le suffixe *-onne, *eau*, dont nous avons déjà parlé ci-dessus, et le radical *Kar / *Kor, *rocher, pierre*.

Mais peut-on écarter le sens issu du latin *coronna, couronne, méandre, en forme de courbe*, comme le suggère sa forme ? Il pourrait alors signifier *cours d'eau qui contourne...*

Il est tout à fait légitime de penser que ces deux acceptions se sont succédées dans le temps du fait que racine et suffixe primitifs n'étaient plus compris des romains.

Une signification similaire nous est fournie par *Merdari*, avec la racine pré-indoeuropéenne *mer- : *montagne, rocher*.

Le nom *Merdari* se compose ensuite d'un premier suffixe ou plutôt d'une deuxième racine *-ar, d'origine indoeuropéenne, et

signifiant *écoulement*, formant donc un mot composé avec la racine initiale *mer- avec le sens global d'écoulement *d'eau dans les rochers*.

C'est encore le *Lez*, à Valréas et Grillon. Deux étymologies pré-indoeuropéennes semblent recevables, premièrement *lesa-, *escarpement, eau qui dévale les rochers*, car le Lez coulant dans une gorge entre la Paillette jusqu'au Moulin près des ruines de la Béconne, les cascades ou chutes d'eau y sont fréquentes, et deuxièmement *lei ayant évolué en celtique gaulois en *ledo puis en latin *ledus*, et signifiant *flux, courant*. Ces deux acceptions, étant compatibles, ont pu se superposer.

- sur sa **situation** :

Outre les qualités physiques du lit de ce cours d'eau, qui permet de l'identifier, des repères visibles de loin, permettent une meilleure signalisation pour trouver l'eau. Il faut grader à l'esprit qu'à cette époque quand les premiers nomades arrivent dans nos régions, le sol est recouvert de forêt, il faut donc se référer à des éminences visibles au-dessus des arbres, pour indiquer plus sûrement le lieu de l'eau.

Il peut s'agir d'une *butte, d'un coteau...* Comme ces petits sommets ne manquent pas dans l'Enclave des Papes, nombreux sont les cours d'eau qui s'y réfèrent.

Bien entendu le clan s'établissant près d'un petit sommet et son cours d'eau, la confusion pour le clan ne pouvait pas exister, c'était bien sûr le mamelon le plus proche.

Nous mentionnons ainsi *Barri*, pré-indoeuropéen. La racine *bar signifie *rocher, hauteur*, puis *masse de pierre verticale, rempart*. La signification est donc rivièrè de la hauteur, du/des rocher(s).

Le cours d'eau *Berre*, proche de l'Enclave, possède la même signification.

Nous trouvons aussi *La Coquette*, avec une racine d'origine pré-indoeuropéenne **Kuk / Kug* signifiant *butte, coteau, sommet, hauteur arrondie*, et qui ensuite a évolué en provençal en *cuco*.

De ce petit cours d'eau, il n'existe plus aujourd'hui que le quartier qui porte son nom, *les Coquettes*. Bien plus que les jolies dames qui fréquentaient ou habitaient ce quartier, il s'agit en cette période extrêmement reculée, d'un *sommet* qui selon une hypothèse personnelle, identifierait l'ancien site de Valréas où allait s'implanter par la suite le château de Valréas en sa partie la plus élevée. De ce sommet un cours d'eau s'écoulerait, *la coquette, le cours d'eau du sommet*.

Il s'agit aussi de la *Font du loup*, avec une racine pré-indoeuropéenne **lop-*, signifiant *hauteur*.

La signification primitive de *Font du loup* est donc *source de la hauteur*. Cette racine très ancienne n'étant plus comprise, mais phonétiquement proche du mot latin *lupu(m)*, *loup*, une fausse étymologie populaire s'est opérée très naturellement et a donné lieu à une réinterprétation.

Autre source, la *Font Aurelle*, avec un radical pré-indoeuropéen **av-ar* évoluant ensuite en **aur*, signifiant *butte, coteau*, (et complétée à l'époque romaine par un diminutif *-ellu* qualifiant donc cette butte, de *petite*).

Nous trouvons encore le *Pègue*, Valréas, pré-indoeuropéen. Sur le cadastre Napoléon (1813), Section D, au nord du Vallat des Esperdus, quartier des Baumettes, il est écrit Chemin de Valréas à *Aupègue*, ce chemin longeant le cours d'eau du Pègue.

Ce nom *Aupègue* certainement plus ancien que le *Pègue*, porte trace de son étymologie.

Ainsi pour le *Pègue*, deux étymologies sont possibles, toutes les deux indoeuropéennes : il s'agit soit de **op-*, soit de **al-p/al*, ces deux radicaux signifiant *hauteur*. La hauteur en question désigne effectivement une colline de quelques centaines de mètres, d'où le cours d'eau prend sa source, et au pied de laquelle s'est établi le village actuel et son château depuis le moyen-âge.

Mais fait intéressant cette colline abritait un village dès l'époque de l'âge de bronze (13^{ème} au 7^{ème} siècle avant Jésus-Christ), puis sous l'influence des grecs établis à Massalia, les indigènes gaulois ont développé un art réputé de poteries (céramiques *peintes à pâte claire* appelées *céramique pseudo-ionienn*e).

Il était ainsi le carrefour de voies de communication protohistoriques entre plusieurs peuples, dont « la route de l'étain », et une autre allant d'est en ouest. Un musée local retrace les temps de la splendeur de cette cité.

A Valréas et Richerenches, coule le *Talobre*. Sa racine pré-indoeuropéenne **tal-* indique à nouveau l'existence d'une *hauteur*, d'une *butte*.

La deuxième partie du nom est plus indéfinie, mais fait référence au celtique gaulois : soit **dubro* désigne *l'eau*, soit **briga* évoluant en **obriga* mentionne l'existence d'une fortification.

Quant aux informations dites « éphémères », elles n'existent tout simplement pas, car les populations nomades ne restaient sans doute pas suffisamment sur place pour enregistrer des variations contingentes. Ces informations apparaissent aux périodes suivantes.

Cela pourrait constituer une suite de cette première étude, dans un prochain numéro.

Dates à retenir

Dimanche 3 octobre 2021 à 17h en l'église Notre -Dame de Nazareth : concert " De Bach à Ravel " avec Petra Ahlander, soprano, Michel Barruol à la flûte, Luc Antonini à l'orgue

Samedi 9 octobre 2021 à 15h en l'Espace Jean Duffard, salle Gavroche : Assemblée Générale de notre association "Renaissance et Patrimoine de Valréas" suivie d'une conférence.

Vue aérienne du centre-ville historique de VALREAS

